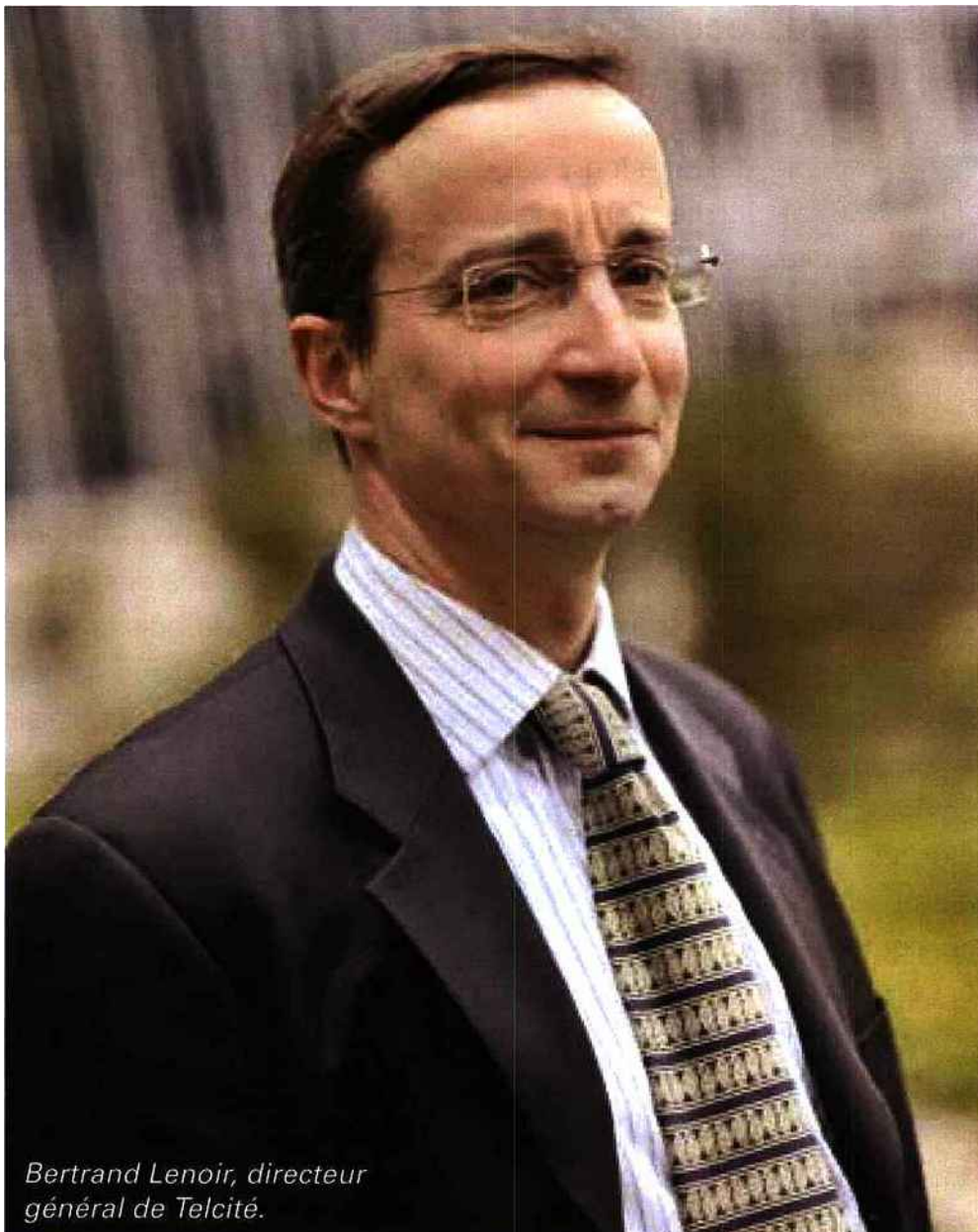


# Telcité : rapidité et sécurité de l'information

Telcité est filiale à 100 % de la RATP, créée en 1997, juste avant l'ouverture du marché des télécommunications, afin de rendre accessible l'infrastructure du métro et du RER pour le déploiement de la fibre optique. Bertrand Lenoir, son directeur général, présente le réseau et ses fonctionnalités.



*Bertrand Lenoir, directeur  
général de Telcité.*

© AP



ENTREPRISE

# Telcité : rapidité et sécurité de l'information

**Telcité est filiale à 100 % de la RATP, créée en 1997, juste avant l'ouverture du marché des télécommunications, afin de rendre accessible l'infrastructure du métro et du RER pour le déploiement de la fibre optique. Bertrand Lenoir, son directeur général, présente le réseau et ses fonctionnalités.**

**Bertrand Lenoir :** Depuis l'ouverture du marché des télécoms – 1<sup>er</sup> janvier 1998 –, Telcité a déployé son réseau de fibres optiques le long des emprises de la RATP. Il atteint aujourd'hui 1 600 km de câble, soit quelque 70 000 km de fibres monomodes. Ces dernières sont à présent louées à des opérateurs télécoms (Bouygues Telecoms, SFR...) et à des entreprises publiques et privées qui ont de gros besoins de connectivité en Ile-de-France.

**AP : Le réseau est-il aujourd'hui parvenu à son terme ?**

**B.L. :** Nous sommes presque totalement déployés sur le réseau de la RATP. En revanche,

dès qu'un nouveau data center mutualisé se crée, accueillant l'informatique ou une partie de l'informatique des entreprises, nous cherchons systématiquement à le raccorder. La concentration de serveurs rend les besoins de transmission très importants. Les data centers qui se multiplient en Ile-de-France font actuellement partie de nos partenaires les plus importants.

**AP : Autour de cette fibre optique, quels sont vos différents métiers ?**

**B.L. :** Notre intervention est triple : nous déployons le réseau, nous connectons les sites des clients et nous assurons ensuite la maintenance, sept jours sur sept et 24h sur 24. Nous

garantissons contractuellement une qualité de services élevée. Schématiquement, nous fournissons un tuyau et le client y fait passer toutes les informations qu'il souhaite, de l'accès internet, de la voix, de la vidéo, de la sauvegarde informatique... Le tout avec une bande passante phénoménale et des débits extrêmement importants.

**AP: Mis à part les opérateurs de télécoms, quels sont aujourd'hui les professionnels les plus intéressés par votre offre?**

**B.L:** Ce sont notamment les secteurs des assurances, de la banque et des finances qui sont actuellement les plus intéressés par nos prestations. Ils ont besoin de vecteurs puissants de transmissions et de sécurisation des données. Historiquement, ils sont d'ailleurs précurseurs dans l'utilisation de la fibre optique.

**AP: Pourquoi cette fibre optique est-elle dite « noire » ?**

**B.L:** Nous fournissons une fibre brute, donc « noire ». C'est le client qui éclaire cette fibre, en envoyant un signal laser.

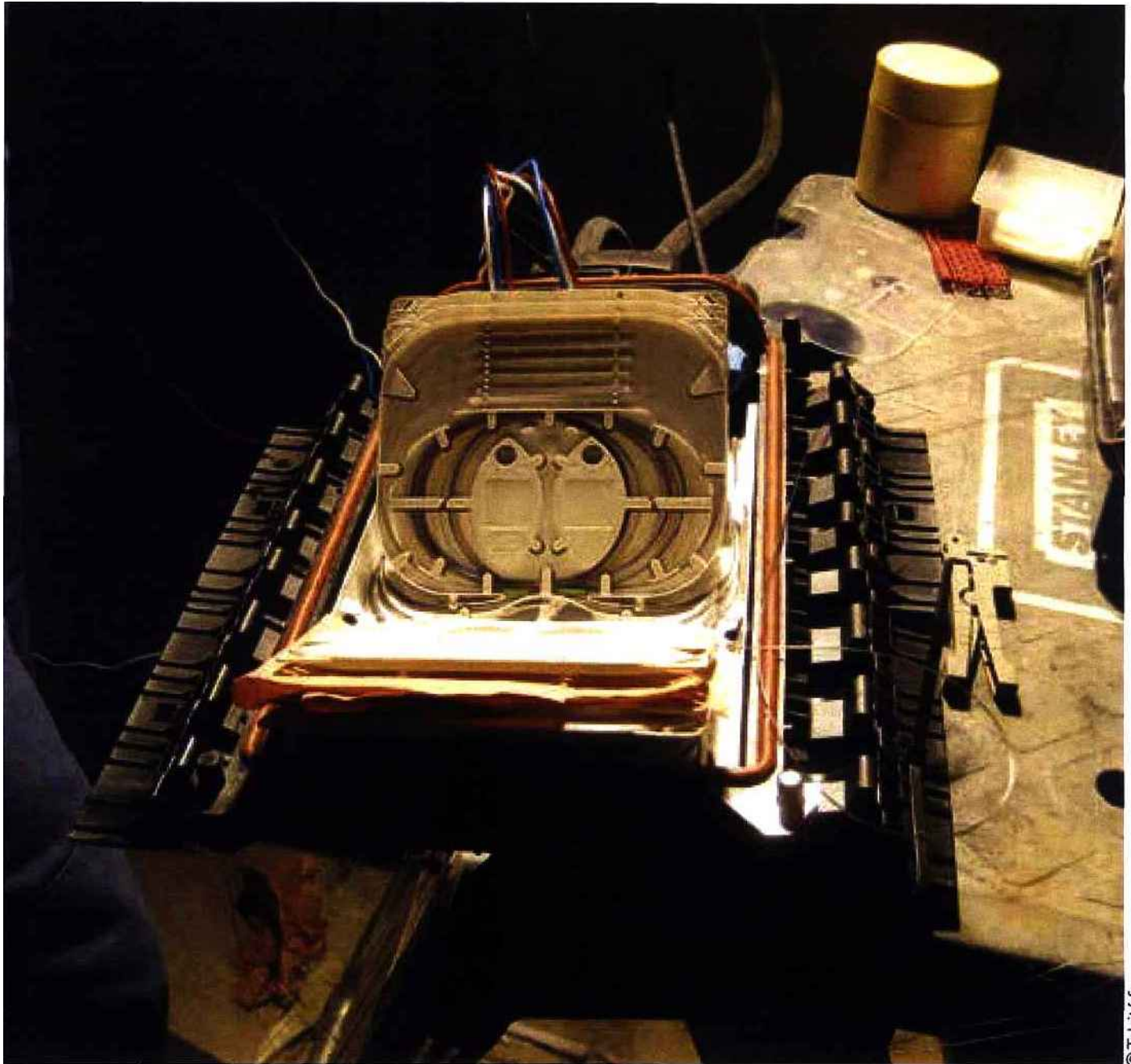
Dans un câble vient s'insérer un faisceau de 36, 48 fibres ou plus encore. Généralement, nous installons 48 fibres et le client peut opter pour une, deux fibres, voire plus, selon ses besoins spécifiques.

Notre réseau est circonscrit aux emprises de la RATP et du RER.



*Bertrand Lenoir, directeur général de Telcité.*

© RATP/ I.-F. Mauboussin



© Telcité.fr

*Dès qu'un nouveau data center mutualisé se crée, Telcité procède au raccordement.*

Nous avons parallèlement des accords avec des délégations de services publics qui couvrent, par exemple, la Seine-et-Marne ou les Yvelines. Ce qui nous permet, en partenariat, de proposer des liens plus longs à nos clients.

**AP: Existe-t-il une limite de distance pour**

**relier un point A et un point B avec la fibre optique?**

B.L: A l'échelle de l'Île-de-France, il n'y a aucun problème. Avec la fibre optique, on peut relayer quasi instantanément deux points distants d'une centaine de kilomètres, puisque le signal se déplace à une vitesse voisine de

celle de la lumière (180 000 km par seconde). C'est l'un des avantages majeurs de ce système de transmission.

**AP: La sécurisation de la transmission des données est actuellement au cœur des débats. Quels sont les avantages de la fibre optique en la matière ?**

**B.L:** L'avantage majeur est que personne ne peut venir espionner notre réseau. Le client achemine ses informations d'un point A à un point B, sans équipement actif entre ces deux extrémités. La sécurisation est donc pleine et entière avec la fibre optique.

*Jean-Paul Viart*  
*jp.viart@affiches-parisiennes.com*